



Le choix de la CGT est celui d'une école publique, libre et laïque dont l'objectif premier est la réussite de toutes et de tous en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation.

La CGT est engagée dans les luttes avec tous les personnels :  
**L'éducation est notre priorité.**

Du 27 novembre au 4 décembre 2014  
**Elections professionnelles**



“ Pour nos conditions de travail, non à l'austérité  
oui à un service public de qualité, **votez CGT** ”

# Assistant-e-s de service social

## Pour un Service Social de qualité à l'Éducation nationale

### La création d'un service social pour les écoles

- La CGT Educ'action revendique un service social élèves dans le 1er degré sur l'ensemble du territoire, assorti des créations de postes nécessaires. Le redéploiement n'est pas acceptable !

### Éducation Prioritaire : un poste d'AS par collège

- La CGT Educ'action revendique un poste d'AS à temps plein par collège. Les écoles du réseau doivent bénéficier de créations de postes !

### Fonds sociaux : pour les élèves et leurs familles !

- La CGT Educ'action exige que la dotation perçue par l'académie de Créteil soit exclusivement utilisée pour les élèves et leurs familles. Ces fonds ne doivent pas être détournés pour payer les salaires des AVS.

### Déontologie et secret professionnel : vigilance !

- Le ministère élabore actuellement une application informatisée pour le service social élèves visant au suivi des situations. La CGT Educ'action s'oppose au "fichage" de la population, aux dispositifs de surveillance, de contrôle et exige une audience avant toute mise en œuvre.

### Frais kilométriques : mieux remboursés !

- La CGT Educ'action revendique la simplification et l'amélioration du mode de remboursement des frais kilométriques des AS.

### Revendiquer avec la CGT Educ'action c'est lutter pour :

#### ■ Des créations de postes indispensables

- un-e assistant-e de service social pour 2 000 agent-e-s,
- un-e assistant-e de service social pour 4 000 étudiant-e-s,
- un-e assistant-e de service social par EPLE ne dépassant pas le seuil de 1 000 élèves,
- dans les écoles et EPLE de l'Éducation Prioritaire, un-e AS par établissement et non par réseau.

#### ■ L'accès à la catégorie A

Les AS doivent être reclassé-e-s en catégorie A type de la fonction publique et leur diplôme reconnu au niveau bac+3. Notre profession doit enfin être reconnue par le gouvernement !

#### ■ Une formation continue de qualité

Le ministère doit mettre en place des formations adaptées et qualifiantes pour ses personnels sociaux.

**CAPA**  
**Académie**  
**de Créteil**



### Ce que veut la CGT

- Le passage en catégorie A type, catégorie correspondant aux qualifications et au niveau de responsabilité des ASS.
- Des créations de postes en nombre suffisant.
- Le maintien d'une hiérarchie de métier.
- Le remplacement de tous les types de congés (maternité, formation, maladie).
- Un régime indemnitaire égal pour toutes et tous, déplafonné, aligné sur le coefficient le plus élevé, intégré dans le traitement.
- Un droit à l'avancement égal pour toutes et tous basé sur l'ancienneté face à l'arbitraire de l'évaluation et de la promotion au mérite.
- Le versement de l'indemnité aux contractuel-le-s.

*Avec les élu-e-s CGT, faites entendre votre voix, faites vivre vos droits*

**Du 27 novembre au 4 décembre 2014 VOTEZ CGT !**

*Vu, les candidat-e-s*